

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N° d'Ordre : 05/09

Séance du 26 MARS 2009

**OBJET :**

**COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2008  
  
FOYER  
LOGEMENTS  
LA FALQUETTE**

**Président** : M. Philippe BARTHELEMY, Maire Président du C.C.A.S.

**Présents** : Mmes DUCHON-DORIS – RANERI – MEUNIER – DOYET – GIRAN-SAMAT – ANTONELLI – CALVEZ  
MM CARISSIMI - BONNES

**Excusés** : Mmes SAMAT (procuration à Mme ANTONELLI) – SAN ROMA (procuration à Mme DOYET) - M. PORTALIS (procuration à Mme DUCHON DORIS )

**Assistent** : Mmes GALLERON, Directrice CCAS – PICO, Directrice Foyer Logements

Le Conseil, pour le vote du compte administratif, procède à la désignation du Président de séance, en l'occurrence Mme DUCHON-DORIS, Vice Présidente.

Le Président soumet ensuite au Conseil d'Administration le Compte Administratif 2008 du Foyer Logements « La Falquette », établi par ses soins et appuyé de tous documents propres à justifier ses propositions.

Le compte administratif ainsi présenté s'élève à la section de fonctionnement à la somme de € 1 089 333.31 en recettes (tenant compte d'un report de l'exercice précédent de € 124 347.06) et à celle de € 959 453.57 en dépenses, laissant ainsi un excédent de clôture € **129 879.74**.

A la section d'investissement, il s'élève à la somme de € 492 997.03 en recettes (tenant compte d'un report de l'exercice précédent de € 417 095.03), et à celle de € 48 685.10 en dépenses, laissant un excédent d'investissement de € **444 311.93**.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après la sortie du Maire Président du C.C.A.S. et échange de vues entres ses membres, et après avoir discuté le compte article par article, en comparaison avec le compte de gestion du receveur municipal,

**DONNE** son approbation unanime au Compte Administratif ainsi présenté.

***AINSI FAIT & DELIBERE, LES JOURS, MOIS & AN SUSDITS,***

Pour Extrait conforme,  
Le Maire Président du CCAS